



Plan Formation 2020 - Bilan 2014-2017

Les Bruxellois mieux formés pour l'emploi

1. Contexte

La maîtrise de compétences recherchées par les employeurs est une des clés pour trouver un travail en Région bruxelloise. Une des principales difficultés rencontrées par les entreprises pour engager réside dans le manque de candidats aux profils adaptés et qui maîtrisent certaines compétences. Or, le développement de l'emploi dans une économie en pleine mutation repose de plus en plus sur une main d'œuvre qualifiée. Ces difficultés de recrutement constituent d'ailleurs un frein important dans la croissance des entreprises et donc dans le développement de l'économie.

Par ailleurs, seules 10% des offres emplois ne requièrent pas de compétences spécifiques alors que 36% des chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris déclarent ne pas avoir de diplôme du secondaire. Bruxelles connaît les taux les plus élevés à la fois de diplômés du supérieur et de personnes ne possédant pas de certifications de fin de secondaire. Pour rappel, 24,5% des habitants de Bruxelles âgés de 20 à 24 ans n'ont pas de diplôme de fin de secondaire. Le nombre d'emplois vacants est actuellement de 19.500 au 2e trimestre 2018 à Bruxelles, en augmentation.

- ⇒ Trop d'élèves sortent encore de l'enseignement sans ce diplôme.
- ⇒ Et par ailleurs, le marché du travail n'offre pas assez de possibilités d'emploi pour un public peu voire pas qualifié.

Il fallait donc prendre des mesures fortes pour permettre non seulement à plus de Bruxellois d'accéder à une formation mais également que ces formations correspondent aux besoins des entreprises et du développement économique.

C'est ainsi qu'en 2016, après un travail de concertation approfondi, la Région bruxelloise a adopté un Plan global sur l'enjeu de la qualification, le Plan Formation 2020. Une première en Région bruxelloise !

2. Un Plan Formation 2020 ambitieux

Ce plan pluriannuel est venu structurer et systématiser les actions menées depuis le début de la législature dès 2014. Il a déployé la Stratégie 2025 dans ses aspects « qualifications ».

Dans une vision à 360° pour la formation et ses liens avec l'emploi, l'enseignement et le développement économique, ce Plan mobilise directement les opérateurs bruxellois de la formation professionnelle et tout particulièrement Bruxelles Formation, les organismes d'insertion socioprofessionnelle et l'efp (Espace formation PME).

Le Plan Formation 2020 se compose de 44 mesures qui développent et renforcent qualitativement et quantitativement la formation professionnelle pour augmenter le taux d'emploi des Bruxellois en améliorant leurs compétences et niveaux de certification.

a. Objectifs à l'horizon 2020

Le plan Formation vise les objectifs quantitatifs suivants :

- **20.000 chercheurs d'emploi** distincts en formation. Le Plan Formation assigne à chaque opérateur de formation des objectifs chiffrés vers lesquels ils doivent tendre. Ainsi, le Plan mandate la Formation PME, le VDAB Brussel ainsi que Bruxelles Formation qui mobilise l'offre qu'il régit (OISP, Entreprises, Enseignement de promotion sociale, CDR et Pôles Formation Emploi et ses Centres propres) pour atteindre progressivement cet objectif ambitieux de 20.000 chercheurs d'emploi par an en 2020.
- Cela nécessite d'augmenter le nombre de stagiaires formés de près de **3.000 chercheurs d'emploi supplémentaires**
- **Une augmentation de 1.000 travailleurs en formation.** Cela a pour objectif d'assurer prioritairement la formation continuée des travailleurs bruxellois des secteurs prioritaires, en transition économique ou en restructuration et d'assurer leur reconversion et leur perfectionnement professionnel.
- Augmentation de **1.000 apprenants en formation en alternance.**
- **Atteindre 2.000 titres de validation des compétences par an en 2020**

In fine, le Plan Formation 2020 vise à contribuer à atteindre l'un des objectifs principaux de la Stratégie 2025 qui est l'augmentation du taux d'emploi des Bruxellois par leur intégration durable dans des emplois de qualité.

3. A mi-parcours, où en sommes-nous ?

a. La réalisation des mesures

Le Plan Formation 2020 se décline en 19 axes et 44 mesures.

⇒ *Elles étaient toutes en cours de mise en œuvre en 2018.*

⇒ 15 de ces mesures seront finalisées dès la fin de la législature, un an avant le terme du Plan.

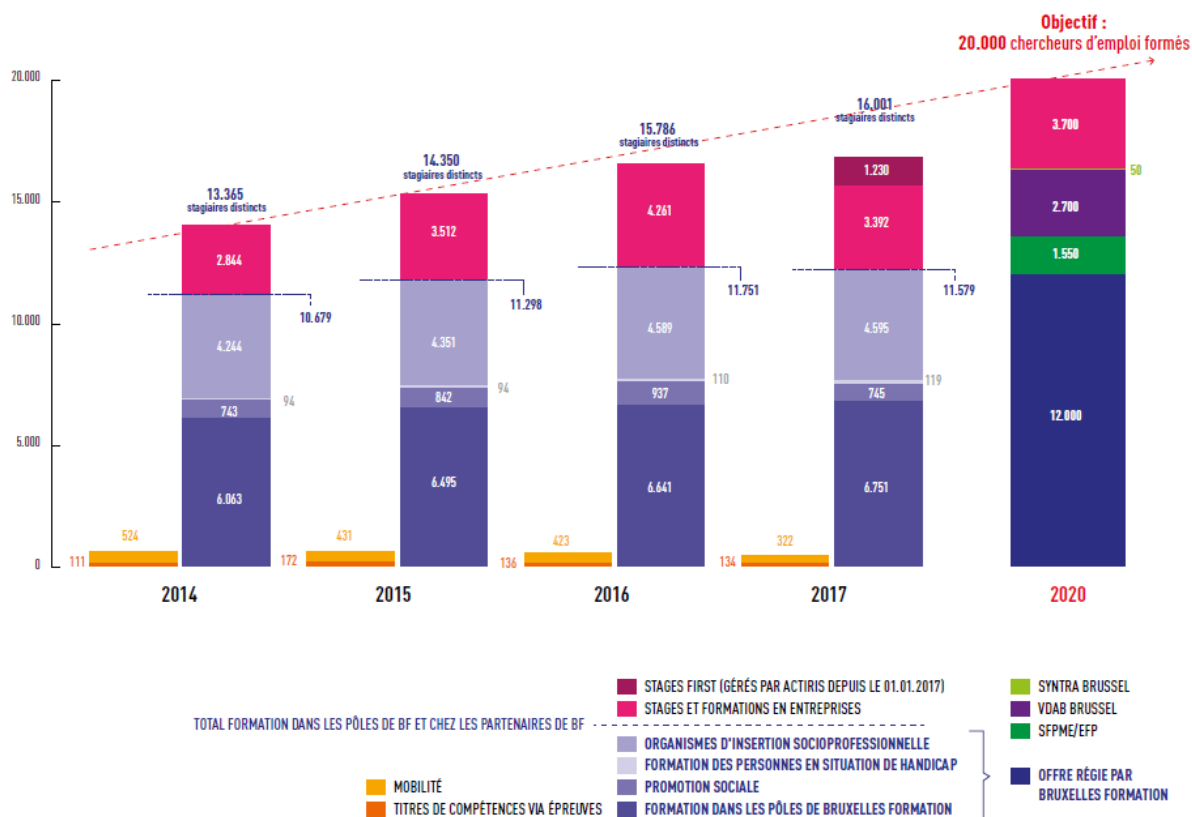
Nombre de mesures	Etat d'avancement
3	<i>mesure finalisée / objectif atteint</i>
13	<i>mesure quasi finalisée (pas d'obstacle pour finalisation avant la fin de la législature)</i>
15	<i>mesure en voie de finalisation pour 2020</i>
11	<i>mesure qui demande encore un important travail pour aboutir en 2020</i>
2	<i>mesure pour laquelle les jalons sont posés ou dont la mise en œuvre démarre</i>
0	<i>mesure non démarrée</i>

Axes stratégiques	Mesures - Objectifs	Réalisation
Axe 1. Développer une offre de formation adaptée aux besoins des publics et des entreprises		
	Mesure 1. Former 20.000 chercheurs d'emploi distincts par an à partir de 2020	X
	Mesure 2. Augmenter la participation des travailleurs à la formation professionnelle	X
	Mesure 4. Doubler le nombre de chercheurs d'emploi handicapés bénéficiant d'une formation ou d'une validation	X
	Mesure 5. Renforcer la formation et la validation des compétences des détenus	X
	Mesure 6. Renforcer des actions de pré-qualification et d'accompagnement adaptés aux besoins de qualification des stagiaires	X
	Mesure 7. Doubler l'offre de formation ISP en alphabétisation	X
	Mesure 8. Evaluer le Plan Langues pour développer l'offre de formation linguistique	X
	Mesure 29. Développer les partenariats de formation en langues entre opérateurs francophones et néerlandophones	X
Axe 2. Développer l'Alternance		
	Mesure 3. Augmenter de plus de 1000, les jeunes en formation auprès des opérateurs d'alternance en 2020	X
	Mesure 25. Intégrer systématiquement la formation en alternance PME dans les partenariats	X
Axe 3. Redéployer l'insertion socioprofessionnelle		
	Mesure 26. Redéployer le réseau des Organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP)	X
Axe 4. Renforcer la qualité du dispositif de formation		
	Mesure 9. Renforcer la qualité de la formation	X
	Mesure 10. Développer la formation des formateurs	X
Axe 5. Construire une politique d'information / orientation / accompagnement concertée		
	Mesure 13. Construire une politique d'information concertée autour de la Cité des métiers	X
	Mesure 14. Systématiser l'orientation des chercheurs d'emploi vers la formation	X
Axe 6. Garantir l'équité de l'accès à la formation		
	Mesure 11. Garantir des droits égaux d'accès à la formation	X
	Mesure 15. Elargir les possibilités de dispenses pour reprises de formation et d'études	X
	Mesure 18. Développer les passerelles entre opérateurs	X
Axe 7. Assurer les transitions de la formation vers l'emploi		
	Mesure 19. Développer les outils de placement en emploi des CE sortis de formation	X
	Mesure 39. Articuler la formation et la validation avec les mesures groupes-cibles d'aide à l'emploi	X
Axe 8. Certifier les compétences à l'issue des formations		
	Mesure 16. Certifier les formations qualifiantes	X
	Mesure 17. Faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers	X
Axe 9. Valider les compétences		
	Mesure 12. Délivrer 2000 titres de validation des compétences par an	X
Axe 10. Développer une politique sectorielle à Bruxelles : Accord-cadre sectoriel et Pôles Formation-Emploi		
	Mesure 20. Coordonner les partenariats au niveau sectoriel entre opérateurs de formation, d'emploi et d'enseignement	X
Axe 11. Soutenir les stages en entreprise		
	Mesure 21. Mobiliser les entreprises et leurs fédérations dans des partenariats concrets de formation (stages, etc.)	X
	Mesure 22. Déployer le tutorat : simplification des mesures et soutien financier	X
	Mesure 40. Articuler la formation et la validation avec les aides à l'expansion économique	X
Axe 12. Renforcer les partenariats avec l'enseignement		
	Mesure 27. Développer et approfondir les partenariats avec l'enseignement secondaire qualifiant	X
	Mesure 28. Développer les partenariats avec l'Enseignement de promotion sociale	X
Axe 13. Articuler emploi, formation, insertion et enseignement au niveau local		
	Mesure 30. Renforcer les synergies emploi, formation, enseignement et insertion au niveau des communes	X
Axe 14. Régir la formation professionnelle francophone		
	Mesure 24. Développer le rôle de régisseur de Bruxelles formation	X
	Mesure 36. Inscrire les offres de formation dans un cadre commun de programmation	X
Axe 15. Déployer les coopérations avec le VDAB		
	Mesure 23. Poursuivre et évaluer le mandatement du VDAB pour la formation et l'accompagnement de chercheurs d'emploi	X
Axe 16. Renforcer la gouvernance du dispositif de formation		
	Mesure 41. Actualiser et rationaliser les instruments de pilotage (Accords de coopération, Plans...)	X
	Mesure 43. Optimiser et simplifier le paysage de la Formation professionnelle	X
	Mesure 42. Harmoniser les terminologies utilisées en formation et produire un lexique	X
Axe 17. Assurer une pilotage statistique cohérent		
	Mesure 35. Améliorer la cohérence, le croisement et l'analyse des données statistiques par la mise en place d'un Observatoire	X
	Mesure 31. Développer un outil commun de suivi et d'évaluation des transitions formation-emploi	X
	Mesure 32. Mesurer les taux d'insertion dans l'emploi après formation	X
	Mesure 33. Décrire et analyser l'offre de formation et d'enseignement	X
	Mesure 34. Analyser les besoins d'emploi et les croiser avec l'offre de formation	X
Axe 18. Garantir un financement efficient		
	Mesure 37. Evaluer l'effort de financement de formation	X
	Mesure 38. Concentrer l'effort de financement sur les priorités du Plan Formation 2020	X
Axe 19. Piloter le Plan Formation 2020		
	Mesure 44. Monitorer et évaluer les objectifs qualitatifs et quantitatifs du Plan Formation 2020	X

b. Les objectifs chiffrés¹

Le nombre global de personnes inscrites en formation professionnelle ou en validation des compétences, côté francophone, tous statuts confondus est passé de 20.526 en 2014 à 25.391 en 2017. Soit une augmentation de 4.865 personnes en formation côté francophone (+23,7%).

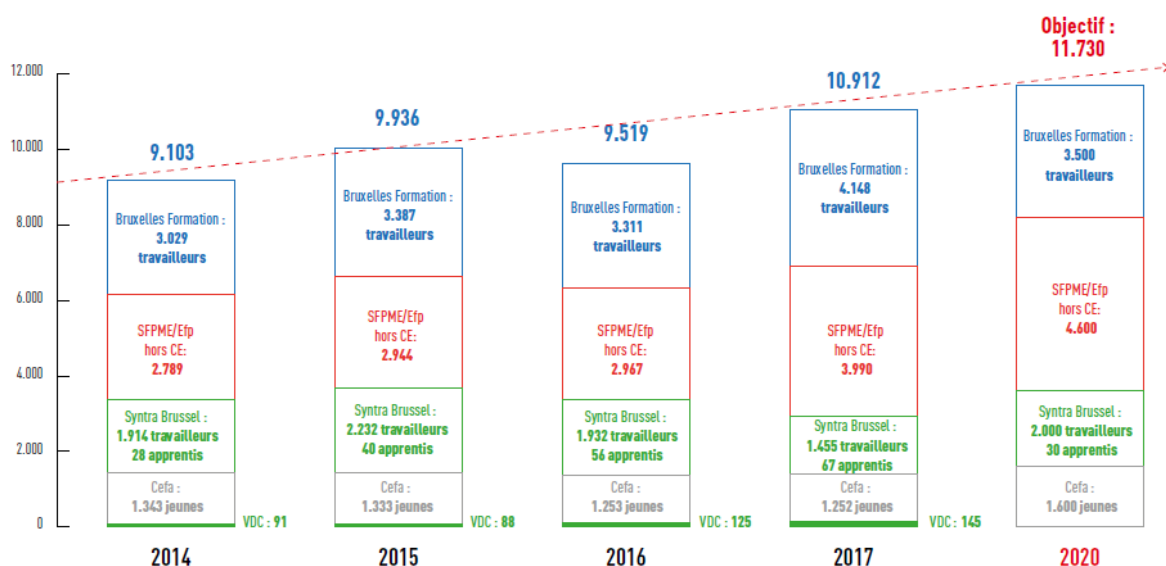
Evolution du nombre de chercheurs d'emploi en formation : + 2.636 (+19,72%)



L'objectif du Plan Formation 2020 vise une augmentation, répartie entre les partenaires, de 3.000 chercheurs d'emploi en formation par rapport à 2014 dont 2.000 bénéficiant d'une formation professionnalisante ou en entreprise. Bruxelles Formation et ses partenaires des OISP et de l'enseignement de promotion sociale ont ainsi atteint, en 2017, 80% de l'objectif final de 20.000 chercheurs d'emploi formés en 2020.

¹ Les données portent sur 2014-2017. Elles ne concernent que les seuls opérateurs publics ou subventionnés francophones. Un travail méthodologique de consolidations des données est en cours (mesures 31 à 35 et 44 du Plan Formation 2020).

Evolution du nombre de travailleurs en formation et des autres publics (apprentis, autres statuts...)

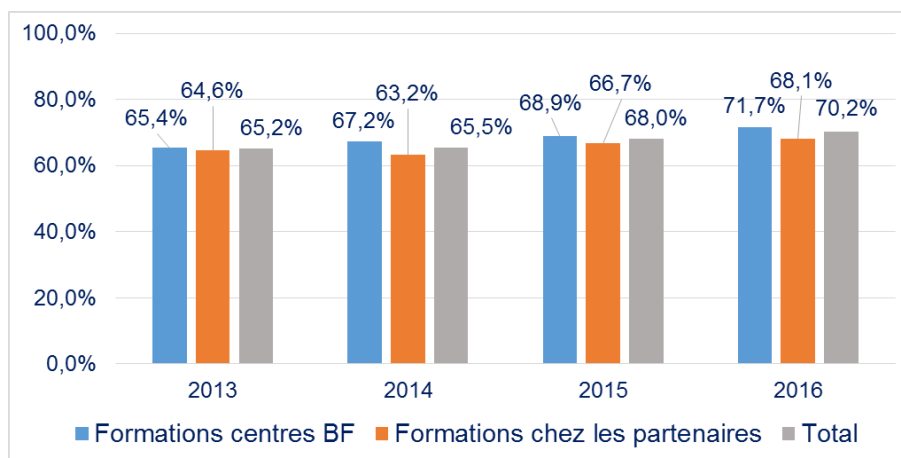


Les travailleurs, apprentis et autres inscrits du seul côté francophone sont passés de 7.161 personnes en 2014 à 9.390 en 2017. Soit une augmentation de 2.229 individus (+31%).

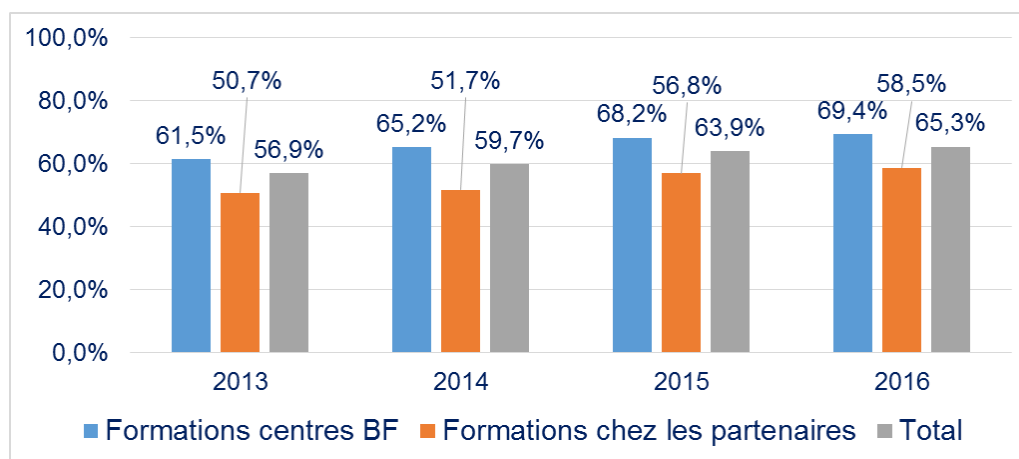
4. Des formations avec un impact réel sur l'emploi

Actiris et Bruxelles Formation au travers du nouvel Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation produisent dorénavant des indicateurs partagés emploi – formation.

Taux de sortie positive (emploi + reprise de formation) par type d'opérateur - cohortes sortants 2013 à 2016



Taux de sortie vers l'emploi (total) par type d'opérateur - cohortes sortants 2013 à 2016



- Le « taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes » passe de 56,9% en 2013 à 65,3% en 2016.
- Le « taux de sortie positive » pour l'ensemble des formations passe de 65,2% en 2013 à 70,2% en 2016.
- 12 mois après leur sortie de formation, 64,8% des stagiaires sont toujours à l'emploi. Ce taux nous permet d'évaluer la qualité de l'emploi qu'occupe les stagiaires.
- Par ailleurs, la durée des délais entre la fin de la formation et le début d'un emploi raccourcit. En effet, les délais les plus courts de 0-3 mois passent de 43,8% en 2013 à 49,5% en 2016.

5. Conclusion

Le Plan formation 2020 est donc bien sur les rails : l'ensemble des mesures sont mises en œuvre.

À la lumière du premier bilan, les résultats se mesurent en chiffres et en actions :

- Des premiers impacts sensibles sur l'emploi.
- L'évolution notable de la formation et de la validation des publics-cibles qui s'exprime par :
 - Une croissance constante quant au nombre de chercheurs d'emploi formés depuis 2014 grâce au travail des opérateurs de formation en Région bruxelloise.
 - Bruxelles Formation et ses partenaires ont ainsi atteint, en 2017, 80% de l'objectif final de 20.000 chercheurs d'emploi formés en 2020.
 - Le développement de l'alternance en tant que filière d'excellence et une croissance quant au nombre de jeunes en formation en alternance avec pour objectif d'atteindre plus de 1.000 apprenants supplémentaires en 2020.
 - Une forte augmentation pour la formation des travailleurs : les opérateurs ont atteint plus de 90% de l'objectif qui est de 12.000 travailleurs formés en 2020.
 - Une augmentation du nombre de sessions de validation organisées et de titres délivrés en Région bruxelloise : on passe de 712 titres en 2014 à 1.442 titres en 2017, soit plus de 70% de l'objectif qui est de 2.000 titres délivrés d'ici 2020.
- L'équité en formation : élargissement des dispenses, gratuité pour les chercheurs d'emploi inscrits en formation en alternance...
- L'ouverture de la Cité des Métiers et l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation ;
- Le soutien et le renforcement des entreprises appelées davantage à former et à valider ;
- Des partenariats encouragés et consolidés ;
- ...

Si le Plan Formation 2020 permet d'asseoir une stratégie forte et concertée de la formation professionnelle et de l'emploi à Bruxelles, il favorise surtout une harmonisation et une simplification du suivi des actions et des réseaux de collaboration.

Pour Didier Gosuin, Ministre bruxellois de la Formation professionnelle, de l'Emploi et de l'Economie :

« La Région bruxelloise devait se doter d'un Plan Formation ambitieux qui s'adresse prioritairement à des publics qui rencontrent de plus grandes difficultés sur le marché de l'emploi : les jeunes et les personnes peu qualifiées. Chaque année, plus de 3.000 jeunes viennent s'inscrire chez Actiris sans qualification aucune. C'est à ceux-là que s'adresse la Plan Formation en leur permettant de se former et d'acquérir des compétences indispensables pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

Les chiffres le prouvent : suivre une formation permet d'augmenter ses chances de trouver un emploi. D'autant plus que nous ambitionnons, dans la cadre du Plan Formation 2020, d'améliorer la qualité des formations et d'augmenter le taux d'emploi à l'issue de la formation. Résultat : en 2013, 56,9% des stagiaires trouvaient en emploi. En 2016, ce pourcentage augmente pour atteindre 65,3%.

Toutefois, nous devons maintenir nos efforts et notamment travailler davantage avec le monde économique. Deux exemples :

- 1. Aujourd'hui, le décrochage durant le parcours de formation est un problème auquel sont confrontés tous les acteurs de la formation. Il ne suffit pas seulement d'offrir des places en formation dans des métiers porteurs mais bien de proposer la bonne méthode pédagogique aux stagiaires. Cette difficulté d'accrochage est d'autant plus vraie pour les publics jeunes qui sont les plus exigeants. Le pari de cet axe tient à l'association de l'acteur économique « entreprise » dans la mise en œuvre de la méthode pédagogique même. Cet acteur, de par son lien évident avec le monde de l'emploi, peut être le levier mobilisateur et accrocheur pour les stagiaires.*
- 2. Par ailleurs tous les chercheurs d'emploi ne vont pas jusqu'à la formation professionnalisante (la plus porteuse d'emploi : nous dégageons 1.000.000 d'euros pour sécuriser les parcours de formation.*

Olivia P'tito, Directrice Générale de Bruxelles Formation :

« Depuis 2014 et en tant que coordinateur du Plan Formation 2020, Bruxelles Formation participe activement à l'atteinte des objectifs fixés, plus particulièrement en ce qui concerne la formation des chercheurs d'emploi, régie par Bruxelles Formation, et l'inclusion des publics plus fragilisés, telles les personnes en situation de handicap ou les détenus et ex-détenus. Ainsi, comme le démontre notre bilan, nous sommes à 80% de l'objectif final de 20.000 chercheurs d'emploi formés en 2020. A partir des chiffres 2018, gageons que l'on pourra intégrer les autres acteurs de la formation dans ces réalisations (VDAB Brussel, la formation PME). On note aussi une augmentation de près de 20% du nombre de chercheurs d'emploi formés entre 2014 et 2017 (16.001 en 2017).

Parmi les défis relevés par l'ensemble des opérateurs de formation et de l'emploi bruxellois, notons également :

- L'augmentation de 8% du nombre de stagiaires en FPIE (Formation professionnelle individuelle en entreprise) avec un objectif final de 2000 FPIE en 2020 en collaboration avec le Vdab Brussel.*
- L'augmentation significative de près de 40% du nombre de titres de compétences délivrés (202 en 2014 et 279 en 2017) ;*
- La création de la Cité des Métiers, lieu commun d'échange et d'orientation ouvert à l'ensemble des publics bruxellois ;*
- La mise en œuvre du dispositif Activa.brussels pour les chercheurs d'emploi et les stagiaires sortant de formation professionnalisante ;*
- Le lancement du Plan Prison qui a permis de former 552 stagiaires en 2017. »*